

SAPEURS / POMPIERS
DE FRANCE

DOSSIER DE PRESSE



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Un apprentissage citoyen





Grégory Allione
Président de la FNSPF et de l'ODP

Dans notre pays, la jeunesse s'engage : plus de 28 000 filles et garçons font partie d'une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et se réunissent chaque semaine tout au long de l'année scolaire pour se former ! Cours théoriques et pratiques, séances de sport, sans oublier les manœuvres ou les rencontres sportives, le programme, varié, leur permet d'acquérir de nouvelles compétences.

Avant tout, pour ces jeunes engagés, il s'agit d'un apprentissage citoyen car, être jeune sapeur-pompier, c'est savoir comment alerter les secours, prévenir les risques de la vie courante, apprendre les techniques d'intervention, adopter la bonne conduite en cas de danger et effectuer les gestes qui sauvent.

Par ailleurs, formés au « prompt secours », les JSP participent régulièrement à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements et gestes qui sauvent. Des messages de prévention qu'ils diffusent également autour d'eux, à leur famille, à leurs camarades. Ils sont ainsi de véritables ambassadeurs dans les établissements scolaires, où ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité.

Cette jeunesse engagée s'illustre aussi lors des situations exceptionnelles comme, par exemple, durant la tempête Alex, et les inondations qui ont touché les Alpes-Maritimes en octobre 2020. Huit cents JSP se sont relayés pour venir en aide à la population sinistrée lors des phases de nettoyage. C'est la même mobilisation à travers tout le territoire métropolitain ou ultramarin, les jeunes sapeurs-pompiers sont mobilisés pour faire face à la crise sanitaire actuelle.

Les JSP sont précieux car ils formeront la force de secours de demain. La jeunesse est belle. Nous devons et pouvons leur faire confiance. Elles et ils, sont l'Avenir !



QUI SONT LES JSP ?

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) sont

28 192
à se retrouver chaque semaine dans les 1 475 sections*.

Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou les samedis.



9 537 filles



18 655 garçons

Modalités pour être JSP

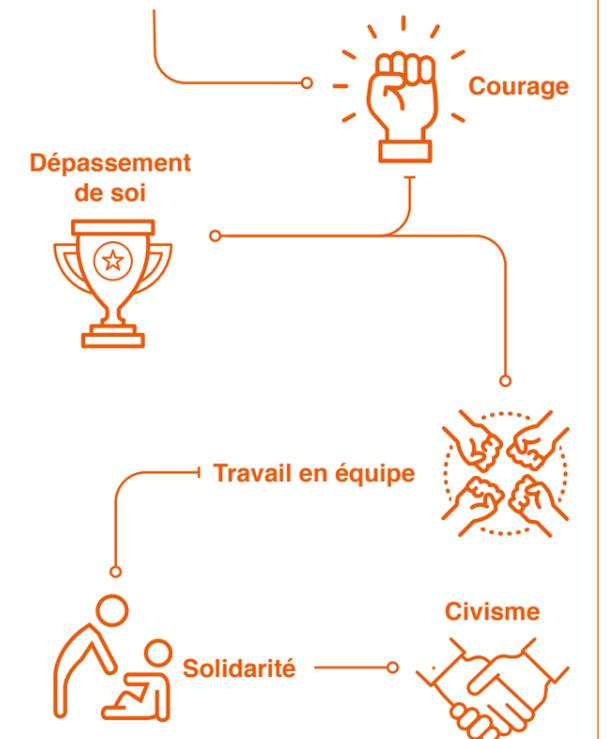
- 1 Être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements).
- 2 Fournir un certificat médical d'aptitude physique.
- 3 Fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale.
 - L'inscription se fait à la rentrée scolaire.
 - La durée de formation est de quatre cycles.

* Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère.

ÊTRE JSP C'EST :



SES QUALITÉS





— 02 LA FORMATION

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroule généralement les mercredis et/ou les samedis.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité sapeur-pompier, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

LA FORMATION EST ORGANISÉE EN 4 CYCLES :



Le **cycle 1** correspond principalement à la découverte des matériels ainsi qu'à l'enseignement des comportements qui sauvent et des valeurs liées à l'engagement citoyen. Les **cycles 2 et 3** portent sur une mise en œuvre simple des matériels et procédures pour aboutir en **cycle 4** à des mises en situation contextualisées, proches de la réalité opérationnelle.



Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles :

- 1 **Prompt secours**
- 2 **Lutte contre les incendies**
- 3 **Protection des biens et de l'environnement**
- 4 **Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile**
- 5 **Activités physiques et sportives**





03 LE BREVET NATIONAL DE JEUNE SAPEUR-POMPIER (JSP)

À l'issue de la formation, les JSP peuvent obtenir le **Brevet national de jeune sapeur-pompier** (BNJSP), en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives.

Les JSP peuvent passer les épreuves du BNJSP dans l'année civile de leurs 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans.

Conditions

- Être dans l'année civile de ses 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de ses 18 ans.
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport établi par un médecin.
- Présenter une autorisation parentale.
- Avoir une attestation de suivi de formation requise établie par le président de l'association dont relève le candidat.

Épreuves

La formation au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers est sanctionnée par un contrôle des connaissances constitué des épreuves suivantes :

- Évaluation du module prompt secours.
- Deux épreuves écrites, sous forme d'un questionnaire portant l'une sur l'incendie et l'autre sur les opérations diverses.
- **Quatre épreuves pratiques portant sur la mise en œuvre :**
 - de l'appareil respiratoire isolant,
 - du lot de sauvetage et de protection contre les chutes et des échelles à main,
 - des établissements en binôme et de l'utilisation des lances,
 - des matériels d'opérations diverses.
- **Quatre épreuves sportives :**
 - une épreuve aquatique de sauvetage individuelle,
 - une épreuve spécifique dénommée parcours sportif du sapeur-pompier,
 - une épreuve d'endurance cardio-respiratoire,
 - une épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs.

JEUNE SAPEUR-POMPIER ET CITOYENNETÉ

UN APPRENTISSAGE CITOYEN

Être JSP c'est :



LES JSP, AMBASSADEURS DES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

Formés au « prompt secours », les JSP participent à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements qui sauvent. Des messages de prévention qu'ils diffusent également à leur famille, mais aussi aux jeunes de leur âge. Dans les établissements scolaires, les JSP sont de véritables ambassadeurs : en apportant leur témoignage, en faisant connaître les gestes de premiers secours, ou en participant comme serre-files aux exercices d'évacuation, ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité auprès des scolaires.



UNE JEUNESSE ENGAGÉE

L'engagement des JSP s'illustre également lors des actions menées dans la région Sud Méditerranée et plus particulièrement lors des inondations qui ont touché les départements de l'Aude en octobre 2018 ou encore des Alpes-Maritimes en octobre 2020.

Sur ces actions, plus de 800 jeunes sapeurs-pompiers, issus principalement des régions fédérales de Sud Méditerranée et Aquitaine Limousin, se sont relayés pendant une dizaine de jours consécutifs afin de venir en aide à la population sinistrée lors des phases de nettoyage.

NB : Il est important de rappeler que les JSP n'ont pas vocation à réaliser des missions opérationnelles et qu'ils ne se substituent pas aux missions des services départementaux d'incendie et de secours. Les missions de soutien et d'appui aux populations s'effectuent uniquement dans une phase de retour « à la normale » suite à des événements climatiques.



3 questions à...



Florence Rabat

Membre du CE de la FNSPF, chargée de la jeunesse, de la prévention et de l'éducation du citoyen face aux risques



Samuel Fleck

Animateur de la commission nationale JSP de la FNSPF

1 LES JSP SONT PLUS DE 28 000 EN FRANCE. QUELLES SONT EN GÉNÉRAL LEURS MOTIVATIONS POUR REJOINDRE UNE SECTION ?

Les jeunes intègrent une section de jeunes sapeurs-pompiers très souvent par envie d'aider les autres, d'être utile. Ils souhaitent également aller plus loin dans leur engagement et devenir sapeurs-pompiers volontaires, professionnels ou militaires.

3 ÊTRE JSP, C'EST UN ENGAGEMENT CITOYEN. POUVEZ-VOUS EN DONNER UN EXEMPLE ?

Être jeune sapeur-pompier est un bel engagement citoyen : le jeune partage des valeurs de solidarité et de civisme, toujours dans un esprit altruiste, comme par exemple lorsqu'il participe à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements qui sauvent.

2 QUELLES SONT LES PRINCIPALES APTITUDES ACQUISES PAR LES JSP ?

Tout au long de leur formation, les jeunes acquièrent des savoirs (le comportement du feu, connaissance du matériel incendie, secours aux personnes ou autres...), des savoir-faire (apprentissage des gestes et comportements qui sauvent, des techniques de lutte contre l'incendie, pratiquer des activités sportives, découvrir la force du travail en équipe...) mais aussi, et c'est presque le plus important, des savoir-être (ponctualité, respect des autres, dépassement de soi, gain de courage...).

1 COMMENT LA FORMATION DES JSP SE DÉROULE-T-ELLE ?

Les JSP acquièrent l'ensemble des compétences de façon progressive et continue. L'apprentissage se fait en quatre cycles sur une durée qui peut varier suivant les départements. Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles : prompt secours, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement, engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile, activités physiques et sportives.

3 QUE REPRÉSENTE LE BREVET NATIONAL DE JSP ?

Le Brevet national de JSP est constitué d'une évaluation du module prompt secours, de deux épreuves écrites, de quatre épreuves pratiques et de quatre épreuves sportives. Le référentiel de formation des JSP est calqué sur celui de l'équipier de SP volontaire. Cette particularité évite aux JSP titulaire du BNJSP d'avoir à repasser l'ensemble des modules au moment de leur recrutement comme sapeurs-pompiers volontaires, mais uniquement ceux qui leur manquent.

2 QUI EST CHARGÉ DE LEUR ENCADREMENT ?

La formation est encadrée par des animateurs JSP. Ces derniers forment et encadrent les jeunes aux techniques de secours, animent des séances de sport et assurent la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir-être. Passionnés par leur activité de sapeur-pompier, ils s'impliquent tous les mercredis ou les samedis auprès des jeunes pour assurer la relève de demain.



UN NOUVEAU CASQUE POUR LES JSP

MSA lance le GALLET F2XR

Un casque multi-applications qui s'adapte à tous les dangers et à toutes les têtes.

La hausse exponentielle des catastrophes naturelles liées au changement climatique ne fait que renforcer la volonté de MSA d'équiper les services d'urgence avec le meilleur équipement possible. C'est pourquoi MSA introduit le dernier-né de la famille des casques de pompiers, le GALLET F2XR. Outre les dernières innovations apportées telles que l'éclairage intégré, le GALLET F2XR a été testé et certifié selon les plus hautes normes applicables pour la lutte contre les feux d'espaces naturels et les opérations de secours technique, la recherche et le sauvetage en milieu urbain, l'escalade mais aussi le sauvetage aquatique.

Ce casque innovant démontre qu'il est possible de concevoir un équipement intégré, adaptable et polyvalent, capable de répondre à une variété d'applications et de besoins, que ce soit pour les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires. Dans ce contexte, le GALLET F2XR se présente comme le digne successeur du casque F2-XTREM qui coiffe fièrement la tête des Jeunes sapeurs-pompiers de France depuis de nombreuses années, afin de leur offrir

une protection et un confort supérieurs grâce entre autres à son écran oculaire intégré, sa nouvelle lunette-masque adaptée spécialement pour les petits gabarits, sa calotte orange fluo photoluminescente avec des bandes personnalisées jaune fluo ainsi qu'une plaque attribut aux couleurs des JSP pour une identification facilitée sur les lieux d'intervention ou d'entraînement. Le F2XR est également conçu pour recevoir d'autres accessoires tels que des écrans faciaux et la protection auditive passive ou électronique. Le casque F2XR JSP sera exposé sur le stand MSA #1G09 à l'occasion du 127^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France qui se tiendra à Marseille. Toute l'équipe MSA sera heureuse de le dévoiler aux congressistes, JSP et autres passionnés.

GALLET
F2XR

JEUNES SAPEURS-POMPIERS



**POUR UNE RENTREE EN TOUTE SERENITE,
ON SE FAIT VACCINER* !**

*L'accord de vos parents ou de vos responsables légaux est nécessaire.

JEUNES SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE